

La Gazette de Soré

Journal Semi-Quotidien Politique, Commercial, Agricole et Littéraire.

G. I. BARTHE, Prop.-Réd.

Publié dans les Intérêts du District de Richelieu.

J. A. CHENEVERT, Imprimeur.



Cie d'Assurance Agricole d'Ottawa
CAPITAL - - - - - \$1,000,000

Dépôt payé au Gouvernement d'Ottawa pour la sûreté des porteurs de police; **50,000 Comptant.**

Hon. JOS SHREAD, Président, JOS BLACKBURN, Secrétaire.

Cette Compagnie est purement Canadienne. Elle assure les propriétés (et leurs contents) qui sont dotés des autres.

L'Assurance Agricole d'Ottawa assure les bâtiments des cultivateurs et les résidences privées.

Elle assure le contenu des maisons telles que : Meubles, Hardes, Provisions, Lianages, Lévages, etc.

Elle assure les produits de la ferme ainsi que les animaux, Instruments aratoires, Voitures Harnais, etc.

Elle assure aussi les Eglises, les Collèges, les Couvents, les Presbytères, les Vases sacrés et les ornements d'Eglise.

Elle assure contre toutes pertes causées par le feu et par le tonnerre.

Cette assurance est sans contredit la meilleure qui existe aujourd'hui en Canada, ET SES PRIS SONT LES PLUS RÉDUITS

AGENT POUR SOREL, et les paroisses environnantes

J. A. CHENEVERT.
Bureau de La Gazette
Sorel, 22 Sept. 1876.

ENCOURAGEZ LES INSTITUTIONS DU PAYS,

LA CIE D'ASSURANCE SUR LES ACCIDENTS DU CANADA.

CAPITAL: - - - \$250,000.00

Bureau Principal: 103, Rue St. François-Xavier, Montréal

La seule Compagnie Canadienne uniquement consacrée à l'assurance CONTRE LES ACCIDENTS,

Et la SEULE qui ait fait le PLEIN DÉPÔT REQUIS PAR LE GOUVERNEMENT. Président Sir A. T. GALT, K. C. M. G.

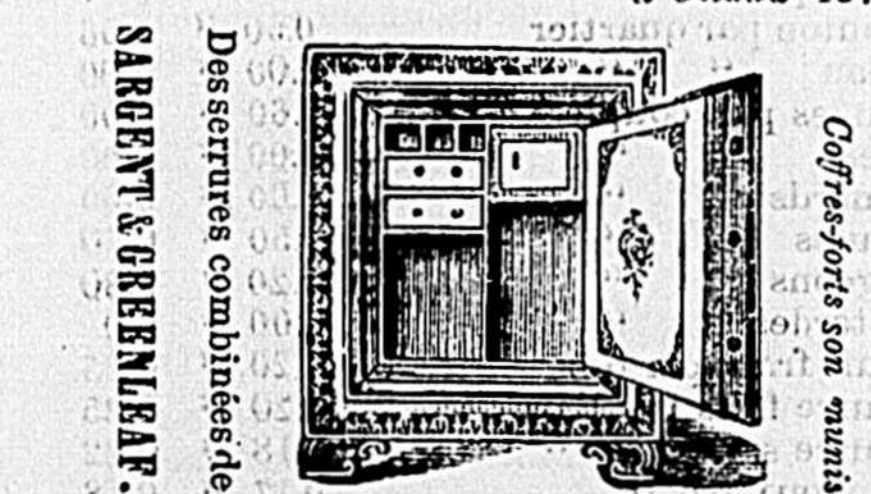
Vice-Président: JOHN RANKIN, Esq. Gérant: EDWARD RAWLINGS. Inspecteur: BEN. McDONALD.

P. BELLEFEUILLE, Agent pour Soré.

BUREAU: 24, RUE DE LA REINE. Oh! n'ont aucune information au sujet des règlements et des Polices pour ceux qui désirent s'assurer. Polices à court terme accordées à des conditions libérales aux voyageurs, etc.

Manufacture de Coffres-forts de la Puissance.

Premier prix à l'exhibition provinciale de 187 à Ottawa 187



Godfroi Chapleau
Fabricant de Coffres-forts à l'épreuve du feu, points de fer et solitaires, de toutes sortes de coffres à l'épreuve du feu et des volours.

Les récentes améliorations apportées dans mes coffres-forts les rendent supérieurs comme coffres à l'épreuve du feu et des volours, à tous ceux fabriqués dans la Puissance. Toujours en mains des coffres-forts de seconde main. Aussi agent pour la machine à perforer de MOODY.

BUREAU: 320, Rue St. Laurent. FABRIQUE: 786, Rue Ontario, Montréal. 29 janvier 1876.—ua.

\$22,092,734.32.

Ces chiffres donnent le montant accumulé par cette corporation ancienne, éprouvée et puissante. La

Cie. d'ASSURANCE SUR LA VIE "ÆTNA."

comme fonds de réserve, devant servir à rembourser les demandés des veuves et orphelins et des autres réclamants, à mesure qu'ils se présentent, ainsi qu'à payer annuellement les dividendes en profits sur les polices qui y ont droit.

L'ÆTNA a déjà payé des réclamations à mort, etc, au montant de plus de douze millions de piastres, et des dividendes, etc, à près de vingt millions en sus, et sa capacité de continuer ce bel œuvre n'a jamais été plus grande qu'à l'heure qu'il est.

Les dividendes en argent aux porteurs de polices pour 1877 vont être beaucoup plus considérables qu'ils ne l'ont été depuis quelques années, et vont joindre toutes les primes payées sur les polices vieilles d'un an ou de plus.

Les profits entiers sur les polices mutuelles de l'ÆTNA sont annuellement distribués aux porteurs de polices. La plupart des compagnies canadiennes, aussi bien que la plupart de celles des vieux pays ne donnent guère que des dividendes, les trois quarts, ou les quatre-cinquièmes, et encore seulement une fois par cinq ans.

L'ÆTNA ne demande qu'une année de pleine prime, sur ses listes "avec profits," chaque prime ultérieure se trouvant réduite par un dividende en argent. La "ÆTNA SUR LA VIE" est à même de faire de plus grands profits que la plupart des autres Compagnies de deux manières

1^{re}. En faisant une moyenne de près de 8 p. c. sur ses placements, tandis que les Compagnies des vieux pays ne font guère plus de 4 p. c.; 2^{me}, par l'économie de son administration, qui lui coûte moins de 10 p. c. sur ses revenus, tandis que plusieurs compagnies dépendent 20, 25, 30 et même 50 p. c. et constituent ainsi les profits qu'une bonne assurance peut payer à ses assurés.

Il n'est pas d'homme sage qui s'assure à une Compagnie vieille de moins de vingt ans. Aucune n'a jamais failli, du moment qu'elle a été bien administrée pour cette période.

Les quatre-cinquièmes des Compagnies d'assurance s'en vont en décadence avant leur dixième année, et de telles preuves doivent être soigneusement évitées par ceux qui ne désirent pas jeter leur argent à l'eau. Ces compagnies consomment de 20 à 40 p. c. sur toutes leurs primes en erreurs et en extravagances, même au cas qu'elles survivent.

Une sécurité presque absolue et la plus grande économie ne seraient-elles trouvées dans ces institutions anciennes et bien connues, telles que la COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE "ÆTNA," qui a commencé il y a 27 ans ses opérations en Canada, et transige annuellement plus d'adhaires dans la puissance que toutes celles de l'Angleterre ensemble. Voyez les livres bleus du gouvernement pour les huit années passées.

WILLIAM H. ORR,

Gérant pour la Puissance.

MONTREAL.

JOSEPH CARTIER,

Agent-Général,

SOREL.

Montréal, 10 Janvier. 1877.

LOTERIE

POUR VENIR EN AIDE

A l'Hôpital du District de Richelieu,

A SOREL.

Avec la haute approbation et sous le patronage du Rvd. M. J. L. DUPRÉ, curé de Soré.

Comité de Direction.

L'Hon. Juge Loranger, Président, P. Bel feuille, Esq. Vice-Président, M. J. A. Chenevert, Sec-Trés M. Mathieu, Esq. M. A. Guénemont, Secrétaire, G. I. Barthe, Esq. M. P. Guénemont, Esq. A. Germain, Esq. Avoocat, Chs. Gill, Esq. Avoocat, Chs. Dorion, Esq. M. de D,

PRIX DU BILLET - - - 25cts.

Objets de la loterie.

1 Prix en or de \$100.....	\$100.00
2 do do 50.....	100.00
2 do do 25.....	50.00
5 do do 5.....	25.00
25 do do 2.....	50.00
100 do do 1.....	100.00
75 Articles estimés de 50c à 1.00...	75.00
210 Prix.	Valeur totale.... \$500.00

Le tirage qui se fera à l'Hôpital, aura lieu aussitôt que les Billets seront vendus, et sera annoncé par la voie des journaux.

J. A. CHENEVERT, Hon. JUGE LORANGER, Sec.-Trés. Président.

Bénéfices Spirituels.

Une messe sera dite chaque semaine pendant six mois, dans la chapelle de l'Hôpital, en faveur des Bénéficiaires de l'Œuvre. Soré, 15 Nov. 1876.—ua.

ADRESSES D'AFFAIRES A MONTREAL.

Les visiteurs à Montréal feront bien de consulter la liste suivante des maisons d'affaires recommandables en tenant les détails, où les meilleures marchandises peuvent être acquises au plus bas prix. Voyez aux Hôtels!

ÉPICIERS EN GROS.

PIERRE JOLY & C^{ie}, Importateurs d'épicerie, Vins, Liqueurs, Provisions, Tabac et Cigares; 264, Rue St. Paul et 209, Rue des Commissaires.

FABRIQUE CANADIENNE DE BANDAGES. F. GROSS (Établi en 1856) 685 et 690, Rue Craig. Membres artificiels faits à ordre. Marchandises en Caoutchouc.

FABRICANTS DE FUSILS.

T. HERVES & C^{ie}, fabricants et importateurs de Fusils, objets de pêche, patins, etc., 687, Rue Craig.

FABRICANTS DE BIJOUX.

R. H. ARPER & C^{ie}, fabricants de bijoux, montres de diamants, et fabricants de boîtes de montres, 286, Rue Notre-Dame.

GALERIE PHOTOGRAPHIQUE.

O. DESMARAIS, coin des Rues Craig et St. Laurent. On copie les anciens portraits.

GRAVEURS SUR BOIS.

FELIX CRAMER, 626, Rue Craig, Mécanique—Une spécialité.

HOTELS.

HOTEL DE LA CITE, Rue St. Joseph, 78 à 82, C. Larin, propriétaire. Très bon logement, bonne table et cour. Prix modérés.

EAGLE HOTEL, 27, Quai Chabouillet, près du dépôt du Grand-Trouc. James Young, propriétaire. Venez nous voir.

IMPORTATEURS.

A. R. BELL, importateur de Vins étrangers Liqueurs, Thés, Cigares, 48 et 50, Rue St. Joseph.

D. C. BROUSSEAU, importateur d'Épicerie, Vins et Liqueurs, en gros, 123, Rue St. Paul.

T. DEMERS, Manufacturier et importateur d'habillements d'homme, Chemises, Gants, Collets, Cols, 17, Place d'Armes.

LIT A RESSORT PATENTE DE WHITESIDE.

H. WHITESIDE & C^{ie}, Fabricants en gros de Matelas. 64 et 66, Rue du Collège.

MAGASINS DE CHAUSSURES.

THOMAS DOYLE, 71, Rue St. Joseph, en gros et en détail. Bon marché pour argent comptant.

M. ROBAYSE & FILS, 192, Rue St. Joseph, Carré Chabouillet. Le magasin à meilleur marché de la Cité.

MANUFACTURIERS DE BALANCES.

JAMES FRYE, manufacturier de balance, 40 rue du Collège. Rente jours donnés à l'épreuve. Listes des prix gratis.

MANUFACTURIER DE BROSSES.

JOHN BOVEY, manufacturier de Brosses de première classe, et marchand de toutes sortes de Brosse, 12 et 14, Rue St. Joseph.

MANUFACTURIER DE CHAUSSURES, EN GROS.

J. B. CAYE, 300, Rue St. Paul, Prix très-moderés.

MANUFACTURIER DE MEUBLES.

J. A. I. CRAIG, fabricant de Meubles pour Chambre à Coucher, Salle à Dîner, etc., en gros, 473 à 483, Rue D'Armes.

LABELLE & LEVELLE, 266, Rue Notre-Dame. Le magasin le plus complet et le mieux assorti en Meubles de Ménage de cette ville.

W. & W. TERS, entrepôt de Meubles, 514 à 516, Rue Craig. Magasin assorti et choisi. Ordres de la campagne sollicités.

MANUFACTURIER DE PLUMES.

J. H. LEBLANC & C^{ie}, 547, Rue Craig. Plumes de Vautour, d'Australie et Fantaisies. Vieilles Plumes nettoyées et réparées.

MARCHANDS DE CUIR.

M. C. GALARNEAU, Marchand de Cuir et fourrure pour Cordonniers, 279, Rue St. Paul. Grand assortiment. Prix très bas.

MILTON McDONALD, marchand de Cuir et fouritures pour Cordonniers en gros et en détail. 300 Rue St. Paul.

MARCHANDS TAILLEURS.

MULCAIR BROS, 87 Rue St. Joseph. Maison des plus recommandables pour habillements dans la ville.

MAI-CHAND DE TABAC.

A. LAFRENIÈRE, 171, Rue St. Paul, vis-à-vis le Marché Bonsecours. Importateur et Marchand en gros et en détail de Tabac, Cigares, Pipes, etc.

OUVRAGES EN FIL DE FER.

T. G. RIOR, 560, Rue Craig. Fabricant d'ouvrages en fil de fer.

LITERIE.

PATENTE DE J. E. TOWNSEND pour Literie. I. crin de cheval pulvérisé, Matelas de laine et autres, Lits de plumes, Paillasses et commodes approvisionnés aux prix les plus bas. 39, Bonnaventure.

FERRONNERIES, FOIES ETC.

Charles Boyle, Outils pour mécaniciens. Quincaillerie, Contolleterie. Poutrelles pour minis. C^{ie} 69 Rue McGill, près l'Hôtel Albion.

CONSEILS AUX OUVRIERS.

Précisions à prendre contre les brusques variations de température.

Une cause fréquente de maladie pour tout le monde, et surtout pour les ouvriers, c'est l'inconstance de la température, inconstance telle, surtout dans les pays voisins des montagnes, que l'on passe tout à coup, souvent même plusieurs fois par jour, du chaud au froid ou du froid au chaud. On peut prévenir ces funestes influences par une précaution bien simple: c'est d'être ordinairement un peu plus vêtu que la saison ne l'exige, de prendre de bonne heure, en automne, les habits d'hiver, et de ne pas se presser de les quitter au printemps. N'oubliez pas ce proverbe populaire fort sage: *il vaut mieux suer que trembler.* Les ouvriers qui se sont déshabillés pour le travail doivent avoir soin de remettre leurs habits, le soir, en se retirant. Ceux qui, par négligence, se contentent de les remporter perchés sur leurs outils, s'en trouvent quelquefois très-mal.

Les brusques variations de température amènent quelquefois des ondées ou des averses d'une pluie froide au milieu du jour le plus chaud, et l'ouvrier qui était tout trempé de suer se trouve tout à coup inondé d'eau fraîche, ce qui peut occasionner les mêmes inconvénients que le passage brusque du chaud au froid: il y a donc lieu de prendre les mêmes précautions. Si, cependant, le soleil vient à réparaître, ou si même simplement la température redevient chaude, il n'y a à peu près rien à craindre; il n'en serait pas de même si le froid humide durait assez longtemps.

Est-on mouillé en route, même ayant bien chaud, le mal n'est pas grand, pourvu que l'on continue de marcher sans s'arrêter, et qu'en arrivant on change d'habits; de même, si l'on s'est mouillé les pieds, on ne court aucun risque si l'on continue de marcher, et si, en arrivant, on a le soin de se sécher les pieds ou de changer de chaussures.

Il est des professions qui, par leur nature même, exposent à certaines maladies ceux qui les exercent, exigent de leur part certaines précautions.

Calcul de la recette et de la dépense annuelles.

Vivre au jour le jour sans rien prévoir, sans se rendre compte de rien, et abandonner ainsi son existence au hasard, ce n'est point agir en homme de sens. Rien n'est pourtant plus ordinaire. Beaucoup d'ouvriers seraient embarrassés pour dire au juste combien ils gagnent et combien ils dépensent chaque année. De là, de fréquents mécomptes et souvent de la difficulté à joindre, suivant l'expression vulgaire, les deux bouts. Une comptabilité rigoureuse, qui est évidemment indispensable dans les grands établissements, est utile, ou, pour mieux dire, nécessaire dans les plus modestes ménages, dans les plus petits ateliers.

Il est donc important que l'ouvrier établisse son budget. Établir son budget, c'est calculer d'avance quelles seront les ressources et les charges de l'année; en d'autres termes, c'est faire le compte présumé de ce que l'on espère recevoir et de ce que l'on croit devoir dépenser.

La prudence veut que, dans cette évaluation, l'on grossisse toujours un peu le chiffre de la dépense, et que, en même temps, on diminue un peu le chiffre de la recette. Car les gains sont incertains et précaires; les dépenses sont inévitables: il peut survenir des circonstances qui les aggravent; il en survient bien rarement qui accroissent les profits. Je vous ai déjà dit que l'homme sage trouve toujours le moyen de maintenir sa dépense au-dessous de sa recette. Il ne raisonne pas comme l'imprudent qui se dit à lui-même: "Je gagne trois francs par jour, donc chaque jour je puis dépenser trois francs." Vous voyez, Joseph, combien ce calcul est faux. Gagner trois francs par jour, ce n'est pas recevoir vingt et un francs par semaine, mais seulement dix-huit francs et quelquefois même quinze, ce qui n'élève pas beaucoup au-dessus de deux francs la dépense possible de chaque journée.

En établissant le budget de ses dépenses, c'est-à-dire en calculant ce qu'il peut dépenser dans l'année pour la nourriture, pour le loyer (cette charge, dont le retour trimestriel est un constant objet de sollicitude), pour le chauffage, pour l'éclairage, pour le linge et les vêtements de tous les membres de la famille, l'ouvrier ne doit pas oublier de laisser une assez large part aux dépenses imprévues. Elles ne se présentent que trop souvent. Si on n'y a point pensé d'avance, on se trouvera au dépourvu, on éprouvera de l'embarras et de la souffrance.

Lorsque le budget des dépenses a été ainsi établi, sous aucun prétexte il ne faut le dépasser. Si l'on se laisse aller à cet égard une loi sévère, l'argent s'en va ou ne s'en va pas; c'est tantôt une fantaisie, tantôt une autre; et ces fantaisies, auxquelles on a imprudemment cédé finissent par devenir des besoins. Un grand auteur a dit avec raison: "C'est avoir un revenu que de n'avoir pas la manie d'acheter."

Notes régulièrement tenues et fréquemment relues.

Pour mieux assurer la sage administration et la sévère économie que je vous conseille, je vous recommande, Joseph, de tenir un registre exact de vos recettes et de vos dépenses. N'omettez rien, corrigez tout. "Quoi! tout! même une dépense de cinq centimes!" — Oui, même une dépense

de cinq centimes. "Cette salutaire habitude aura pour résultat de prévenir tout désordre dans vos petites finances, surtout si vous avez le soin de faire un relevé de toutes vos dépenses, non-seulement chaque année, mais chaque mois.

En faisant ce relevé, on reconnaît si l'on a été fidèle aux lois que l'on s'était imposées; et quelquefois l'on est véritablement épouvanté en faisant l'addition de ce que l'on a dépensé hors de propos. Toutes ces petites sommes, qui isolées semblent n'être rien, forment, par leur réunion, un ensemble effrayant. On reçoit ainsi de soi-même une utile leçon, et l'on apprend à être à l'avenir moins indulgent pour ses propres fantaisies.

Au bout de l'an, au bout du mois, au bout de la semaine, il reste à l'ouvrier laborieux et économique un boni, c'est-à-dire un excédant de la recette sur la dépense. Ce boni doit être immédiatement placé, comme je le dirai bientôt en parlant des caisses d'épargne. Il est convenable, cependant, de garder toujours en réserve une petite somme, par exemple, la consommation présumée de deux semaines. Cette précaution pare aux événements inattendus, et laisse à l'esprit plus de tranquillité.

CHRONIQUE JUDICIAIRE.

UNE MÈRE BOURBEAU DE SON ENFANT.

Moyaux lui-même, Moyaux penché sur la margelle du puits que vous savez et, l'oreille tendue, écoutant impassible le cri de détresse, le suprême appel de sa fille agonisante, ne soulève pas en nous autant de stupeur d'abord, de colère et de dégoût ensuite, que cette femme, cette mère, qui ne s'est pas contentée, elle, de se faire le meurtrier de son enfant, mais qui, pour le pauvre et doux être, a inventé les souffrances, combiné les tortures, imaginé les souffrances sans nom dont vous allez, dans un instant, lire le récit.

De quoi était donc pétri le cœur de cette femme, de quoi étaient faites les entrailles de cette mère qui, pendant de long mois, penchée sur son enfant comme une tigresse sur sa proie, a pu assister à la mort lente de sa victime, succombant sous les coups et se torturant sous le martyre.

Un cœur et des entrailles! ces monstres-là n'ont pas. Ne cherchons pas et passons. Avait-elle au moins dans son exécrable forfait un but mobile? Question d'intérêt, disent les uns: elle aurait cherché par la mort du petit-fils à s'assurer la succession du grand-père, qui avait manifesté l'intention de la déshériter.

Non, disent les autres: le petit était pour elle une gêne dans sa vie d'inconduite, un obstacle dans ses débauches; elle a voulu s'en affranchir.

Qu'importe! une fois encore, ne cherchons pas et passons. Passons pour arriver devant la cour d'assises d'André-et-Loire, où nous allons trouver le monstre et, sans commentaires ni réflexions, recueillir son interrogatoire.

Interrogatoire de la femme Vilmont.

D. Quel est votre nom?—R. Elisabeth Foret-Lefebvre, femme Vilmont.

D. Votre âge?—R. Vingt-six ans.

D. Otez votre mouchoir. Qu'aviez-vous fait de votre enfant après sa naissance?—R. On l'a placé en nourrice à Agry, dans le département de l'Indre.

D. Vous n'avez pas demandé de nouvelles de votre enfant, vous n'avez pas écrit, pas payé les mois de nourrice. Puis l'enfant a été placé chez vos beaux-parents?—R. Ma belle-mère devait s'en occuper.

D. Au mois de mai, vous avez été rechercher votre enfant. Vous avez agi d'une manière brutale, vous avez agi d'une manière peu convenable, vous avez agi d'une manière peu humaine. Enfin cet enfant arrive à Tours. Il était fort bien portant, d'une physionomie avenante. Il revenait de suite en sa faveur. Cependant à peine était-il chez vous que vous lui adressiez des expressions brutales; vous l'appeliez "chevreuil, cochon..." (Murmures.)

L'accusée garde le silence.

D. A Tours, vous aviez cependant joué en quelque sorte la comédie avant d'aller chercher votre enfant: ainsi vous répétiez que vous seriez heureuse de l'avoir, de lui donner des soins.... Et à peine arrivé, vous le traitez de la façon qui vous est reprochée. Bien sûr vous l'avez battu sans relâche. "Je lui casserai les reins," répondez-vous aux personnes qui vous reprochaient votre conduite à son égard, Est-ce vrai? (Silence de l'accusée.)

D. Vous et votre mari, que gagniez-vous?—R. Mon mari gagnait de 4 à 6 fr. par jour. Moi, 3 à 4 fr.

D. Vous êtes donc dans une situation facile pour des ouvriers. Vous pouviez, du reste, élever aisément votre unique enfant. Mais vous aimez le plaisir et cet enfant était pour vous une gêne. Votre idée fixe devant cette gêne a été de le faire périr. Vous l'avez frappé avec toutes sortes d'instruments: bâtons, martinet, landrie de cuir, tire-paix. (Murmures d'indignation.) Est-ce exact?

Il savait que ses cris attireraient les voisins et que les coups seraient doubles. A travers les cloisons on entendait le bruit des coups!

R. Je ne l'empêchais pas de crier. (Murmures.)

D. On entendait les coups sourds que vous lui portiez, alors que vous le teniez fixé sur le sol. Mais il y a eu d'autres sévices. En hiver, trois ou quatre fois par semaine, vous trempiez cet enfant dans de l'eau froide; jugé quelle sensation douloureuse il devait éprouver si l'on songe que son corps était, de la tête aux pieds, couvert de plaies et de déchirures causées par vos coups. Chose horrible! huit jours avant sa mort, vous lui avez fait manger des matières immondes!.... (Sensation prolongée dans l'auditoire.)

Il y a plus: vous vous êtes servi pour cela d'une brosse de chiendent qui en était imprégnée, et l'on entendait ce bruit de grincement de la brosse sur la figure. Et au moment où on entendait ce bruit, vous disiez au pauvre martyr: "Est-ce bon?" (Exclamations dans la salle.)

L'accusée.—Je n'ai point dit cela.

D. L'enfant sortait-il avec vous?—R. Chaque fois que je sortais, je l'emmenais avec moi.

D. Oui, vous l'emmeniez le dimanche, et cette sortie était pour lui un nouveau supplice. Vous le faisiez marcher toute la journée, lui, un enfant de quatre ans, qui ne pouvait avancer qu'avec difficulté, puisqu'il avait au pied une plaie tellement affreuse que l'os était à nu. On comprend quelle souffrance il devait éprouver dans une longue marche; et cependant ni vous, ni votre mari n'avez songé à le porter un seul instant. Ainsi se continuait de toute façon le martyre de votre fils. Revenu chez vous, des supplices d'un autre genre l'attendaient.

Enfin, tant de tortures devaient avoir une issue fatale. Le 19, l'agonie du malheureux commença. Enfermé dans le cabinet que nous savons, et alors que vous étiez sortie, vous donnant des distractions, il était en proie au délire. On l'entendait tenir des propos incohérents. Il appelait son chien, qui n'était pas là, et répétait les paroles que vous lui adressiez avant de le frapper: "Mets-toi là! Donne-moi tes pattes! etc...." et tandis que vous étiez au théâtre!....

L'accusée.—Je n'étais pas au théâtre.

D. Votre fils est sorti, cependant?

R. Oui, monsieur.

D. Vous étiez sortie pendant que votre fils était à l'agonie! abandonné, sans soins, sans secours! Mais voilà que vous vous retirez. Que faites-vous?

Silence de l'accusée.

D. Je vais vous le dire. Le délire de l'enfant continuait; il poussait des gémissements qui auraient dû vous tendre le cœur. Vous le retiriez du cabinet où il est étendu, vous l'emmeniez dans votre chambre. Puis, voulant l'empêcher

on cache-œil rouge. Voici comment les choses se passent. On sait que la lumière avec les phénomènes de la vision qu'elle produit, le dessin des lignes, le modè des ombres et la gradation des couleurs, se transmet par la vibration plus ou moins rapide des ondes lumineuses, le son se transmet par la vibration des ondes sonores. Or, les luminiscences, comme les ondes sonores, sont susceptibles d'être répétées par l'électricité, et elles peuvent, par conséquent, être dirigées par un fil conducteur convenablement adapté à cette fonction délicate. Voilà la théorie; maintenant voici l'application pratique.

L'électroscope, comme le téléphone, se compose de deux chambres, une au point de départ, l'autre au point de destination, reliées entre elles par un fil, ou par une combinaison de fils métalliques. Dans la chambre de départ, la paroi intérieure est hérissée de fils imperceptibles dont l'extrémité apparente forme par leur réunion une surface plane, comme serait une plaque d'acier. Ces fils, à la sortie de l'appareil sont torsadés de façon à former une sorte de câble qui peut se prolonger à l'infini, et qui, parvenu à la chambre d'arrivée, se détord et s'épandait en autant de fentes-joints-finales représentant exactement la même surface qu'un terminus originaire.

Maintenant si, devant cette surface, vous exposez une image ou un objet quelconque, et que les vibrations lumineuses correspondant aux détails des formes, des ombres et des couleurs de cet objet soient saisies par chacun des fils conducteurs soumis à un courant électrique, elle se reproduira sur une surface fidèle de l'image primitive. Grâce à ce procédé combiné avec le téléphone, pour nous borner à un seul exemple, non seulement on pourrait entendre à la Nouvelle-Orléans ou à Chicago un opéra représenté à l'Académie de Musique de New York, mais encore on pourrait voir les acteurs sur la scène et la partie dans la salle. Nous laissons pour le moment à nos lecteurs le soin d'exercer leur imagination sur cette donnée. Le champ est immense et ce n'est point à première vue que nous voudrions entreprendre d'en donner autre chose qu'un aperçu.

Demier avis.

Tous ceux qui sont endettés envers cet établissement pour abonnements, impressions, etc., et qui ont délaigné de répondre à nos fréquents appels, seront inévitablement poursuivis passé le 15 courant.

AVIS AU COMMERCE FRANÇAIS.

Monsieur H. Mahler, 16, Rue de la Grange Batelière, Paris, est notre seul agent pour Paris et la France. Il est exclusivement autorisé à recevoir les abonnements et les annonces pour G. I. Barthé, Ed. propriétaire de la Gazette de Sorel.

La Gazette de Sorel.

MARDI, 10 AVRIL 1877.

LA STÉNOGRAPHIE.

Il y a lieu de s'étonner qu'on n'ait pas encore songé à tirer tout le parti possible de la sténographie pour les fins judiciaires dans notre province. Déjà depuis longtemps, le gouvernement fédéral et quelques autres gouvernements locaux ont attaché à leurs services des rapporteurs sténographes. Cette institution est devenue comme une nécessité dans la machine gouvernementale.

On ne voit pas, d'un autre côté, de raison qui empêche d'attacher un pareil service de sténographes à nos cours de district. Déjà, Ontario a donné l'exemple; le gouvernement Mowatt a passé une mesure à cet effet, donnant un certain nombre de sténographes à chaque cour de comté.

Ici, nous n'avons encore rien de tout cela; c'est à peine si, de loin en loin, on demande un sténographe pour quelque importante cause. La loi même des élections contestées de Québec pourvoit à peine à ce qu'en pareil cas on s'assure les services d'un de ces rapporteurs, qui est payé à même la cause. Mais rien de permanent, rien d'établi d'une manière stable par la loi.

Les avantages qui découleraient d'un pareil système s'imposent d'eux-mêmes. Pour n'en donner qu'un, le juge n'aurait pas à prendre lui-même par écrit les témoignages qu'il entend; il serait sur de trouver dans le rapport du sténographe officiel un mémoire complet de toute la preuve. Cela lui sauverait du coup beaucoup de travail et lui donnerait une liberté d'action bien plus grande qu'aujourd'hui.

Au fait, on doit s'étonner de ce que les juges, sous le système actuel, fassent à la fois le service de rapporteurs et de magistrats. Dans tous les cas, usé par une grande célérité serait assurée dans le fonctionnement de la machine judi-

ciaire par l'adoption d'un système de sténographie officielle.

Ce ne peut être une raison d'économie qui retienne nos législateurs provinciaux. Et nous ne voyons pas quelle autre raison l'on pourrait invoquer contre l'innovation dont nous parlons.

C'est là une besogne apparemment facile qu'on expédiera volontiers, nous l'espérons, à la prochaine session de la législature provinciale.

ECHOS DE LA PRESSE.

Le Mail de Toronto a lancé l'autre jour un article violent intitulé "Intimidation," et inspiré par les actions pour libelle prises par l'hon. Premier contre ce journal. Il est bien bel et bon de traiter d'intimidation l'acte d'un homme qui a recouru à la justice pour faire rétracter les calomnies dont on l'accable; mais il y a là une inconscience frappante. Depuis le commencement de la session, l'hon. M. McKenzie est le point de mire de tous les coups de plume de certaine presse. On en est vite venu à la calomnie et même à la basse calomnie. A peine la tombe du frère du Premier était-elle fermée, qu'un de ces calomniateurs écrivait dans le Mail que le décès avait été prévenu par son frère des prochains changements du tarif et en avait grandement profité. Une telle accusation méritait punition si elle était fautive; de là l'intimidation sous forme d'actions pour libelle. Depuis quand un ministre n'a-t-il plus le droit de recourir à la justice pour se venger d'un adversaire qu'il prétend déloyal? Depuis quand l'intimidation consistait-elle à prendre des moyens rigoureux pour réprimer les licences d'une presse calomniatrice?

Montréal possède depuis quelque temps un pianiste distingué, Mme Essipoff. La presse en fait de grands éloges; la Gazette de Montréal, dans sa colonne musicale, qui, entre parenthèses est toujours fort bien faite, va jusqu'à la comparer, sous certains rapports, au fameux Rubinstein.

Politique, affaires, etc.

—200 hommes sans emploi se sont réunis jeudi matin pour aller trouver le Maire d'Ottawa, qui leur promit de faire son possible pour leur trouver de l'emploi. La bande se rendit ensuite au Parlement, dans le dessein de voir l'hon. M. McKenzie; mais celui-ci, occupé d'un comité, ne put les recevoir, et ils ont dû remettre la partie au lendemain.

—Voici la liste des pèlerins qui partent pour Rome le 11 courant:

Mgr. Racine, évêque de Sherbrooke. Rév. Edm. Langevin, V.-G., Rimouski. Son Honneur le juge Winter, New-Carlisle. Rév. N. Thivierge, curé de St. Bonaventure. Rév. A. Blouin, curé de Carleton. Rév. N. Laliberté, archévêché, Québec. Rév. F. X. Plamondon, curé à St. Jean. Rév. J. M. Bernier, de St. Ferdinand d'Halifax. Rév. L. A. Martel, curé de St. Joseph de la Baie. Rév. J. Comolloy, curé d'Inverness. J. B. Dupuis, ér., St. Roch des Aulnaies. J. B. Loizeau, ér., St. Hugues, de St. Hyacinthe. Elphège Godin, ptre du Séminaire de Trois-Rivières. L. Pothier, curé de St. Médard de Warwick. Trois-Rivières. M. le chanoine Dufresne, Montréal. M. P. Poulin, ancien curé. M. Dugas, curé d'Hochebourg. G. Laporte, curé de St. Lin. A. Brien, chapelain. J. Brissette, curé de St. Timothée. A. Jodoin, curé de St. Sauveur. A. Thibeault, curé de Chambly. M. C. Galliveau, marchand, Montréal. F. X. Lanthier, marchand, Montréal. L. Goujon, étudiant, Montréal. Arn. Renaud, étudiant, Montréal. A. Thibeault, commissaire-marchand, do. R. Garsau, marchand, do. Rév. Winthorst, Cincinnati. E.-U. Henri Kermeicher, ér., do. Rév. F. Hunt, do. Rév. H. Ferneling, do.

COMMUNICATIONS.

Sorel, le 7 avril 1877.

M. le Rédacteur,

Permettez-moi de me servir de vos colonnes pour exprimer publiquement les remerciements que j'ai à adresser aux membres du Cercle St-Cécile pour la manière zélée dont ils m'ont aidé à remplir mon devoir. Tous ont montré, dans l'accomplissement de leur tâche respective, un zèle, un dévouement que je me crois obligé de reconnaître publiquement. Qu'ils soient convaincus de n'avoir pas été ingrat, et que mes vœux, de même que mon concours, leur sont acquis pour toujours.

Votre etc.,

L. O. GARIÉPY, Organiste.

CHRONIQUE MUSICALE.

Je vous reviens, sinon armé de nouveaux arguments en faveur de l'enseiement du solfège dans les écoles publiques, du moins de plus en plus convaincu de l'importance de ce système. Sans vouloir faire de la statistique, j'ai aligné des chiffres depuis ma dernière chronique; et aujourd'hui me voilà en demeure de vous dire, avec tout le sang-froid du mathématicien qui vient de résoudre un problème, que, sur une population de 7,000 âmes, ici à Sorel, je connais à peu près vingt hommes qui soient au fait des notions premières du solfège. Il y en a peut-être plus. Je ne suis prêt à faire la part de ceux que je ne connais pas et je vous en accorde dix; cela fait trente. N'est-ce pas une fraction bien décevante?

Pourtant, on est amateur ici; on l'a prouvé tant de fois que je n'entreprendrai

pas de le démontrer. Comment donc s'expliquer un telle apathie pour les principes d'une chose dont on aime, dont on recherche tant les effets? Ma foi, puisqu'il est trop tard pour nous remettre à l'étude, voyons au moins à ce que la génération qui nous vient à la ceinture et qui nous court sur les talons ne soit pas privée d'un des plus beaux agréments de la société.

Soyons éminemment pratique pour un moment. Regardez autour de vous. Un tel a du goût pour le violon, un autre pour la flûte, un autre n'a pu résister à sa passion pour le tapage et a fait l'acquisition d'un superbe cornet à pistons, dont parfois il réveille à minuit les déchos de son logis et jette la terreur dans l'âme de ses voisins. Chacun d'eux a apporté en naissant une bosse spéciale qu'il pourrait vous faire sentir du doigt sur son crâne; il est né musicien. On dit de lui en le montrant du doigt: "Il a de l'oreille." Mais voyez encore.

Celui-ci se fait un magnifique voix de bariton; celui-là se fait remarquer à l'église par sa superbe basse-taille; vous-même, les salons vous accueillent comme le técor par excellence. N'oubliez rien, aucun de vous n'a la moindre notion de la note; vous êtes les esclaves éternels de votre oreille, que vous pouvez avoir fort bonne, mais qui ne vous a pas promis de ne jamais vous jouer de vilain tour. Remarquez bien qu'elle est maîtresse au logis; votre violon n'a rien à y voir; du moment que votre oreille vous dit d'attaquer tel ou tel ton, vous voilà condamné à obéir sans murmurer. S'il s'agit pour vous de faire de l'harmonie, vous n'êtes pas assez bien guidé pour dépasser un certain nombre de tons, où vous êtes condamné à tourner sans fin.

Contraste frappant, l'oreille est indispensable en harmonie; mais elle ne suffit pas toujours. C'est ainsi que les esclaves de l'oreille que je viens de passer en revue, le violoniste et le flûtiste et le cornet à pistons feront un bien maigre orchestre. Ils n'auront jamais que les mêmes plats à présenter au public; ou bien, s'ils veulent se hasarder dans l'inconnu, ce sera souvent aux dépens de leur réputation. De même, vous, bariton sans tâche, basse-taille irréprochable, ténor infatigable, vous tournez dans un cercle qui ne s'agrandira pas, à moins que vous n'ayez le courage de soumettre votre mémoire et votre bonne volonté à une épreuve titanique. Que vous manque-t-il donc? Rien qu'un peu de théorie, un peu de méthode, choses que vous auriez acquises, si, à l'école, on vous avait soulevé le coin du voile. Une fois dans le monde, laissé à vous-même, vous auriez eu un beau jour l'idée d'occuper vos loisirs à étendre l'horizon de vos connaissances.

Que voulez-vous? le goût de l'art est un don du ciel; l'art lui-même est soumis à des règles purement humaines. Supposez maintenant que, de tous ceux qui ont apporté à l'école les aptitudes nécessaires, il n'en soit pas un seul qui n'en soit sorti sans avoir été bien préparé. Une fête religieuse, une démonstration nationale approuvée. En un clin-d'œil, on trouve le personnel nécessaire d'un chœur. Chaque étude à loisir sa partition; les répétitions générales sont moins des études que de véritables concerts. On jouit doublement si l'on saute sans peine les difficultés élémentaires et si l'on éprouve quelque résistance dans le triomphe des passages vraiment difficiles. Le succès a bientôt couronné les efforts.

Je parle là des concerts publics; qu'est-ce donc si je suppose le même cas sur une moindre échelle? Ne voit-on pas là un moyen irrésistible de rendre cher ce foyer domestique, pour lequel on professe en général plus d'attachement dans ses paroles que dans ses actes? Qui voudrait briser le lien mystique de l'harmonie qui lui unira à ceux qu'il doit le plus aimer près Dieu, du moment qu'il lui aura montré assez de complaisance pour se laisser lier? Est-il un spectacle plus intéressant que celui d'une famille qui, chaque soir, se concentre d'instinct au foyer, pour y goûter les plus nobles jouissances du cœur? La musique donne un air de fête aux murs dont elle éveille les échos en même temps qu'elle évoque dans l'âme les plus séduisantes illusions; en l'entendant, vous sentez renaître en vous les émotions du passé et vous croyez voir sourire les portraits chéris suspendus aux murs. Si vous êtes gai, une riche variation, un air brillant, vous égayera encore; si vous êtes triste, demandez, ah! demandez à la musique ses mélodies suaves, ses accords sympathiques, et vos larmes couleront pour vous soulager.

Mais, grand Dieu! me voilà lancé dans le poétique de mon sujet; allons, Pégnase, désarçonne-moi de suite par une bonne raude, car on ne sait jamais où tu conduis tes cavaliers. Et, moi, je veux qu'il soit bien entendu que, durant toutes mes dissertations musicales, je n'ai pas perdu mon sang-froid une seule minute. D'ailleurs, il faut en garder pour le prochain numéro!

MUSICA.

CHAMBRE DES COMMUNES.

(Jeudi.)

La séance de l'après-midi a été simplement besogneuse et monotone; deux résolutions concernant le pilotage y ont été adoptées, entre autres choses.

A la séance du soir, le bill de l'hon. M. Laflamme amené celui du revenu de l'intérieur a été passé en comité.

Ensuite est venu ce que certains journaux de parti appellent une tentative d'étouffer la voix de l'opposition. L'Orateur ayant prétendu que, les résolutions de Mr. Cartwright concernant les changements de droits sur le thé, le pétrole etc., étant amenés devant la chambre, la discussion ne devait rouler que sur ces résolutions, Sir John a prétendu qu'elle pouvait rouler sur la politique générale du gouvernement.

té des voies et moyens avec instruction de substituer aux différents droits sur le thé quelque taxe qui, tout en produisant un revenu, soit à l'avantage à diverses branches de commerce du pays.

POUR: Baby Benoit Blanchet Bolduc Bowell Brooks Bunster Cameron Campbell Carou Cimon Colby Costigan Currier Cuthbert Daoust Desjardins De St. Georges Dowdney Donahue Farrow Ferguson Fletcher Fraser Gandet Gibbs (Ontario Nord) Gibbs (Ontario Sud) Gill Haggart Harwood Hurteau Jones (Leeds) Kirkpatrick Langvein Lanthier Little MacDonald (Kingston) MacDonald (C B) MacDonald (Trois-Rivières) McKay (Colchester) McMillan McCallum McCarthy McQuade Masson Mitchell Monteith Orton Quimpe Palmer Pinsonnault Platt Plumb Pope (Compton) Robillard Robitaille Rouleau Roy Short Stephenson Thompson (Caribou) Tupper Wallace (Norfolk) White (Hastings) White (Lennox) Wright (Ottawa) Wright (Pontiac).—Total 67.

CONTRE:—Appleby Archibald Aylmer Bain Bartie Béchard Bernier Bertram Biggar Blackburn Blain Blake Borden Barron Bourassa Bowman Boyer Browne Buell Burpee (St. Jean) Burpee (Sunbury) Carmichael Cartwright Casey Casgrain Cauchon Charleton Cheval Christie Church Coekburn Coffin Cook Campbell Cunningham Davies Dawson DeLorne DeVeber Dymond Ferris Fleming Flynn Forbes Fréchette Gairbraith Geof frion Gibson Gillies Gilmore Goudge Greenway Guthrie Hagger Hall Higginbotham Holton Horton Huntington Irving Jetté Kerr Kilham Kirk Laflamme Lajoie Landerkin Laurier MacDonald (Cornwall) MacDonald (Toronto) MacDonald (Inverness) MacDonald (Edin) MacDonald (Renfrew) McKay (C B) McKenna McCra, ney McGregor McIntyre McIsaac McLeod McNab Metcalf Mills Olivier Paterson Perry Pettes Pickard Pouliot Power Ray Richard Roseau Ross (Durham) Ross (Midsex) Ross (Prince-Edouard) Ryan Ryan Scatcherd Scriver Shibley Sinclair Smith (Peel) Smith (St. Catharines) Smith (Westmoreland) Snider St. Jean Tasche Thibaudau Thompson (Haldimand) Thompson (Welland) Trow Vail Wallace (Albert) Wood Workman Young.—Total 119.

Puis tard, M. Wallace proposé cet autre amendement:

"Que le droit spécifique proposé sur le thé ne soit pas adopté maintenant, mais que les droits spécifiques ad valorem soient rétablis d'une manière plus juste pour les masses, c'est-à-dire les consommateurs de thé à bon marché."

Cet amendement est perdu sur une division de 65 contre 114.

La résolution suivante se trouve ainsi adoptée: Résolu.—Qu'il est opportun d'abroger cette partie de la cédule A du dit acte, 31 Viet. c. 44, qui impose quelque droit spécifique de douane sur tout article ou marchandise et après mentionné, et d'y substituer les droits suivants de douane, savoir:—

Sur les cigares y compris les cigarettés, 50 centins par lb. et 20 pour cent ad valorem.

Sur le thé vert ou Japon, par lb. 6 cts.

Sur le thé noir, par lb. 5 cts.

Sur l'eau de Cologne et les spiritueux parfumés en bouteilles ou en flacons ne pesant pas plus de 4 onces, 25 pour cent ad valorem.

Sur le lait, par lb. 2½ cts.

Sur les huiles, savoir: écharbon et kérosène distillé, purifié et raffiné, naphte, benzène et pétrole raffiné, produits du pétrole, houille, schiste et lignite, non autrement spécifiés, et pétrole cru, par gallon de vin, 6 cts.

Les résolutions suivantes 4 et 5 sont ensuite adoptées; elles se lisent comme suit:

4. Qu'il est opportun d'abroger cette partie de la Cédule B de l'acte 31 Viet. c. 44, ou tout acte d'amendement, qui impose des droits de douane sur les articles ci-dessus mentionnés et d'y substituer les droits spécifiques suivants:—

Sur l'ale, la bière et le porter importés en bouteille (6 bouteilles d'une pinte et 12 bouteilles d'une chopine étant considérées comme contenant un gallon impérial), par gallon impérial 18 cts.

Sur l'ale, la bière et le porter importés autrement qu'en bouteilles, par gallon impérial, 12 cts.

5. Qu'il est opportun d'abroger cette partie de l'acte 37 Victoria, chap 9 ou tout acte amendement qui impose un droit de dix pour cent sur les marchandises suivantes, savoir:—

Fil de coton en écheveaux, coloré et non fini, pli Nos 3 et 4.—Blanc—pas audessus du No. 20.

Chaîne de coton pas commune que le No 40.

Fil de coton sur bobines.

Fil et soie torsse pour les machines.

Fil de lin pour machines, et que les dites marchandises soient considérées et traitées comme articles non énumérés, sujettes à un droit de 17½ pour cent ad valorem.

La résolution 6 est proposée:

6. Qu'il est opportun d'abroger cette partie de la cédule C, du dit acte 31 Victoria, ch 44, ou tout acte l'amendant ou tout ordre en conseil qui admet en franchise les marchandises qui suivent:—

Tubes et Tuyaux de cuivre rouge, jaune, ou de fer passés à la filière;

Fil de coton en écheveaux, coloré et non fini no G.—Blanc pas au-dessous du no. 20.

Et que les droits suivants de douane soient imposés sur ces marchandises, savoir:—

Sur les tubes et tuyaux de cuivre rouge, jaune, ou de fer passés à la filière, 17½ pour cent ad valorem.

Sur le fil de coton en écheveaux, coloré et non fini, no G.—Blanc, pas au-dessous du no. 20, 10 pour cent ad valorem.

La Chambre s'ajourne à 2 hrs.

(Vendredi.)

La majeure partie de cette séance a été occupée par une longue discussion sur le bill pour amender et consolider les actes concernant les assurances, dont l'hon. M. Blake demandait 13ème lecture.

M. Young—Je trouve un défaut au bill. Il ne protège pas assez les porteurs de polices. Je propose donc que le bill ne soit pas

maintenant la une troisième fois, mais qu'il soit renvoyé au comité général avec instruction d'y insérer une clause prescrivante: "Que les réserves que devront avoir les compagnies étrangères, en vertu de l'acte, soient toutes au profit des porteurs de police canadiens."

M. Colby a proposé un autre amendement, qui, à la séance du soir, a été mis aux voix et rejeté sur une division de 23 contre 157. L'amendement de M. Young a aussi été perdu sur une division de 77 contre 104.

ETATS-UNIS.

(Jeudi.)

Explosion fatid.—Un baril de salpêtre a fait explosion ce matin dans le magasin de M. Jewett, Front street, à New-York. On dit que M. Jewett et trois ouvriers ont été tués.

Le Times de New-York donne une narration complète de l'explosion, puisée à des sources authentiques. Orville D. Jewett fut admis il y a six ou sept ans dans la maison Orville D. Jewett, dont son père était membre de son vivant, simplement par égard pour ce dernier. Il avait des habitudes de dissipation et n'accordait que peu d'attention aux affaires; il avait passé l'hiver dernier aux Bermudes et à son retour il exprima le désir de se retirer de la société. Ses associés refusèrent d'abord de faire droit à ses désirs, mais il se montra si désagréable que ceux-ci fatigués lui accordèrent ce qu'il demandait et s'engagèrent à lui compter \$200,000 pour sa part d'intérêt dans les affaires; les pièces nécessaires avaient été préparées et signées aujourd'hui. Young Jewett, rendu fou probablement par des libations immodérées, arriva au bureau et, après avoir échangé des paroles vives avec ses associés, brisa sur le plancher une bombe explosive, ce qui détermina la catastrophe.

Orville fut tué et Jewett eut les deux jambes emportées et reçut dans l'abdomen d'horribles blessures; il tira son revolver pour se faire sauter la cervelle, mais ses forces le trahirent. Il est mort ce soir à l'hôpital. On croit que Dam, qui a été blessé par l'explosion, n'est pas en danger.

D'OUTRE-MER.

(Jeudi.)

France.—La société française de Géographie vient d'accorder gracieusement la grande Croix en or de la Société au Commandeur Cameron pour ses explorations africaines.

Paul de Cassagne est condamné à deux mois de prison et une amende de 3,000 francs pour insultes à la Chambre des Députés.

Jamaïque.—Une secousse de tremblement de terre, qui a duré 50 secondes s'est fait sentir dans l'île le 19 dernier. A part des dommages ainsi causés aux boutiques, on ne mentionne pas de graves accidents.

Bagdad.—La peste a fait sa réapparition ici.

Rome.—Le Pape vient d'appeler près de lui au Vatican le cardinal proscrit, Mgr. Ledebowski. C'est un fait d'autant plus significatif, qu'on prétend que l'Allemagne insiste auprès du gouvernement italien pour obtenir l'extradition du Cardinal.

(Vendredi.)

France.—La fille de Prévost Paradol, qui s'est convertie au catholicisme après le suicide de son père à Washington, a pris le voile mercredi.

Prusse.—La résignation de Bismark est due à la nécessité, reconnue par l'Empereur et tous les hommes modérés, d'un changement dans l'attitude de la Prusse vis-à-vis de la Papauté.

Une dépêche de Berlin dit que Bismark restera en fonctions jusqu'au commencement de l'été. Alors il prendra un congé de six mois.

La nomination de Champhausen et de Von Bulow comme représentants du chancelier dans ses différentes fonctions sera publiée sous peu par un décret impérial.

Rome.—Une dépêche de Rome dit que le Pape vient éprouver assez longtemps pour voir son jubilé épiscopal, mais, depuis quelques jours, il est évident que l'on se prépare à des changements. Le cardinal Simoni doit soon occuper, dans l'étage supérieur des chambres de l'étage inférieur, où les arrangements du conclave de 1775 existent encore, soient disponibles dans le cas où il faudrait procéder à l'élection d'un nouveau pape. L'élection devra avoir lieu sans délai.

Notes Locales.

SOMMAIRE de la 1ère page: Conseils aux ouvriers; Chronique judiciaire; Téléphone et électroscope.

LA GLACE du fleuve a commencé à se mouvoir hier après-midi; il s'est formé un espace libre d'une centaine de pieds devant la ville.

LA GLACE du Richelieu a déguerpi samedi dans l'après-dînée. Le Terrebonne est parti hier matin à 5 hrs. pour St. Hilaire. Espérons que nous en dirons bientôt autant de la navigation du fleuve.

BAROMÈTRE à l'usage de chacun.—Trottoirs secs.—Presque plus de neige dans les rues.—Parasols en grande demande.—On a entendu, dimanche, rue Georges, une voix murmurer: Mon Dieu! qu'il fait chaud!

HYER.—M. A. A. Taillon, de la Banque des Marchands, a failli être la victime d'un sérieux accident. Il s'en allait à cheval rue Augusta, lorsque soudain son cheval, pour une cause qu'on ne connaît pas, refusa d'avancer. Le cavalier eut beau donner force coups de fouet à la bête, celle-ci ne voulut pas avancer; mais, au contraire, elle se cabra assez violemment pour retomber à la renverse, entraînant M. Taillon sous

elle. Fort heureusement, ce dernier eut l'instinct de se jeter un peu de côté en évitant ainsi d'être écrasé par le poids de son cheval; on peut dire que c'est là ce qui l'a sauvé d'une mort probable ou du moins de graves contusions. Quelques personnes qui se trouvaient à par hasard eurent un instant l'idée qu'il s'était tué, et furent étonnées de le voir se relever sans trop de mal. Mais félicitons sincèrement notre estimable concitoyen d'avoir échappé à l'affreux malheur qui l'a menacé.

LES EXERCICES de la fanfare du Dr. Héroux ont lieu assez régulièrement et avec assez d'efficacité. Il y a en effet de quoi s'étonner de l'avancement de nos jeunes exécutants; l'on considère les difficultés que le chef a dû surmonter et les contre-temps fâcheux qui se sont opposés à ses efforts. Une chose entre autres que nous avons remarquée, c'est que M. Héroux a dû jusqu'ici se passer d'instrument conducteur; on peut dès lors se figurer la somme de fatigue qui lui en est résultée.

Il est vrai qu'il a donné à la maison Gautrot, Ainc & Cie, de Paris, la commande d'un saxophone pour son usage; mais les malles ne lui ont pas encore apporté de nouvelles de la prochaine arrivée de l'instrument tant désiré. Y a-t-il la négligence de la part des fournisseurs français? tout porte à le croire. Ces retards sont des plus désagréables, et il nous semble que, lorsqu'il s'agit du Canada, avec lequel le commerce français devrait chercher à se reliaer, nos compatriotes d'outre-mer devraient mettre un soin tout particulier à servir promptement les quelques commandes qui leurs arrivent d'ici. Si ce n'était que par esprit de patriotisme, nous n'en dirions trop rien; mais, dans une affaire d'argent, où ils sont du reste bien payés, il est juste de dire qu'il y va de leur intérêt, chose qu'ils ne devraient pas oublier.

NOUVELLES DIVERSES.

ANTI-MUSICAL.—Le télégraphe nous annonçait ces jours-ci qu'une congrégation protestante de Toronto venait de décider, par un vote de 250 contre 248, qu'il n'y aurait plus d'orgue dans leur église. Les gens avariés de leur secte ne sont donc pas tous dans le Bas-Canada, et la race supérieure, contient donc aussi des égoïstes.

VARIÉTÉS.

On mande de Bruxelles, en date du 18 mars, que l'état de santé de l'empératrice du Mexique Charlotte s'est aggravé. L'infortunée princesse est en proie à un accès de folie furieuse; elle cherche à briser tout ce qui se trouve autour d'elle. On craint que la maladie n'ait atteint sa dernière période.

MARCHE DE QUEBEC.

Québec, 17 Mars 1877.

Table with 2 columns: Item and Price. Includes items like Beuf, 1ère qualité, par 100 lbs \$ 7.00 à 9.50, etc.

MARCHÉ DE JOLIEITE.

Table with 2 columns: Item and Price. Includes items like Pois \$ cts 0.80 à 0.85, Avoine 0.35 à 0.40, etc.

JEAN BTE. DESMAISIS,

Clerc du Marché, Joliette, 17 Mars 1877.

MARCHE DE SOREL.

Table of market prices for various goods in Sorel, including items like Pois, Avoine, Sarazin, and various oils and flours.

LES NE SAVENT QUE FAIRE.—Nous entendons quelquefois des gens dire: "mon cheval est dans une chétive condition, et je ne sais ni ce qu'il a, ni comment améliorer son état."

LA CONSUMPTION, si fréquente et si funeste, est regardée comme le grand fléau de notre race; et à leur origine, toutes les maladies des poumons peuvent être efficacement arrêtées par l'emploi des Pastilles de Bryan ou de Thomas.

Un article de production canadienne et une préparation réellement précieuse pour la toux, le frisson, et toutes les affections de la gorge, c'est le Sirop de Gomme d'Épinette Rouge de Gray.

ELECTRICITE!

Huile Electrique Excelsior de Thomas!

Elle vaut dix fois son pesant d'or!

La double ne saurait résister. C'est la médecine la moins contestée qu'on ait jamais faite. Une dose gubite le mal de gorge ordinaire. Un boiteille a guéri la bronchite.

Le grand Remède Anglais se recommande comme infailible dans les cas de faiblesse, de spermatorrhée, d'impotence, et dans After-Action toutes les maladies qui suivent nécessairement les excès, comme la perte de la mémoire, la lassitude universelle, les douleurs dans le dos, la faiblesse de la vue, la vicillesse prématurée, et beaucoup d'autres fondusant à la folie ou à la consommation et à mort prématurée, tous ont en général leur cause dans les excès anti-naturels.

Attention aux contrefaçons. Demandez l'Huile Electrique de Dr. Thomas. Voyez à ce que la signature de S. N. Thomas, soit sur l'enveloppe, et les noms Northrop & Lyman gravés sur la bouteille, et n'en prenez pas d'autre.

Attention aux contrefaçons.

Demandez l'Huile Electrique de Dr. Thomas. Voyez à ce que la signature de S. N. Thomas, soit sur l'enveloppe, et les noms Northrop & Lyman gravés sur la bouteille, et n'en prenez pas d'autre.

NORTHROP & LYMAN, Toronto, Ont., Propriétaires pour la Puisseance, Note.—Electricité. Choisie et Electrisée.

NOUVELLE AVANTAGEUSE POUR LE PUBLIC.

V. ARSENAULT,

Marchandises sèches, Ayant fait l'acquisition du Stock de MARCHANDISES SÈCHES.

M. A. M. Duckett,

Le plaisir d'annoncer qu'il a transporté toutes ses marchandises à son magasin et qu'il détaillera à très-bon marché jusqu'à ce que le tout soit vendu, avec le contenu d'un autre Stock qu'il vient de recevoir de Montréal.

MARCHANDISES DU PRINTEMPS, telles que

Indienne, Cot. n, Wincoy careauts et uni, l'annellet tout laine et Union; Coton outé blanc, Shirting.

Boîtes Collets papier à 8 cts, Coupons Indien e, Coburg, 1000 verges Nett à Rideaux, à 8 cts, valant 15.

Merino français, Thibet, Shawis, Tweeds canadien, anglais et écossais, Brown Duck, casinets, Coton filé, Couvertes brunes et blanches.

25 pièces Coton Harrocks, à 10 cts, AUSSI: 25 pièces Coton Harrocks, à 10 cts.

N'oubliez pas que les Marchandises ci-dessus mentionnées valent aujourd'hui 15 pour 100 plus qu'elles ne sont offertes par l'annonce.

Nous ne refuserons pas de prix pour les Etouffés à Robes.

200 paires Souliers Mous, à 10 cts, 8 Lampes, appartenant à la succession A. M. Duckett, sont à vendre.

Le tout doit être vendu pour argent comptant. N'oubliez pas l'Enseigne du Pavillon français, Sorel, 27 Janvier 1877.

A VENDRE.

Une superbe résidence entourée d'un vaste jardin, sise au coin des rues George et Elizabeth en cette ville.

S'adresser à A. N. GOUIN, Sorel, 7 Février 1877.—un

MÉDAILLE D'HONNEUR. ASTHME NEURALGIES

CATARRHE, OPPRESSION, TOUX, PALPITATIONS et toutes les affections des voies respiratoires sont calmés à l'instant même et guéris par les TUBES LEVASSEUR.

Dépôt central du Dr. LEVASSEUR, pharmacien-chimiste de 1ère classe, 23 rue de la Nonnaie, PARIS

GRAINS DE SANTE DU Dr. FRANCK. Apéritif purgatif. BOITES BIEN FERMES. Sorel, 1er Juin 1876.—un

AVIS AU COMMERCE.

Notre agent à Paris, M. H. Malher, se charge de l'achat et de l'envoi de toutes marchandises. Il se charge de fournir tous renseignements pour l'exposition universelle de 1878.

LA VELOUTINE CH. FAY. C'est une Poudre de riz spéciale préparée au Bismuth, par conséquent d'une action salutaire, pour la peau. Elle est invisible, impalpable et adhérente et donne au teint fraîcheur et transparence.

MÉDECINE SPÉCIFIQUE DU Dr Wm GRAY,

Le Grand Remède Anglais se recommande comme infailible dans les cas de faiblesse, de spermatorrhée, d'impotence, et dans After-Action toutes les maladies qui suivent nécessairement les excès, comme la perte de la mémoire, la lassitude universelle, les douleurs dans le dos, la faiblesse de la vue, la vicillesse prématurée, et beaucoup d'autres fondusant à la folie ou à la consommation et à mort prématurée, tous ont en général leur cause dans les excès anti-naturels.

La médecine spécifique est le résultat de l'étude de toute une vie et de plusieurs années d'expérience acquise dans le traitement de ces maladies. Livret envoyé franco par la maille.

La médecine spécifique est venue par tous les Droguistes à \$ le paquet ou \$5 pour 6 paquets, ou sera envoyée par la maille sur réception de la part adressée à

WILLIAM GRAY & Co., WINDSOR, ONT. Vendue à Sorel par tous les droguistes KERRY, WATSON & Co, Montréal, et NORTHROP & LYMAN, Toronto, agents pour le gros.

3 Fvr. 1877.—1an.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU SUD-EST.

Division Nord. Heures de départ. A commencer de

Mercredi, le 14 Mars 1877 et jusqu'à nouvel ordre, le train de passagers partira comme suit:

DE Sorel à 6.00 hrs. A. M. St. Robert " 6.20 " Yamaska " 6.40 " St. David " 7.00 " St. Guillaume " 7.20 " Laval's Corners " 7.35 " St. Germain " 8.15 " Drummondville " 8.40 " Wickam " 9.15 " Acton (arrivé à) " 9.45 "

DE Acton à 11.00 hrs. A. M. Wickam " 11.30 " Drummondville " 12.05 " St. Germain " 12.30 P. M. Laval's Corners " 12.50 " St. Guillaume " 1.15 " St. David " 1.45 " Yamaska " 2.05 " St. Robert " 2.25 " Sorel (arrivé à) " 2.45 "

Ce train connecte à son arrivée à Acton avec le train de Québec et Montréal et les passagers se trouvent à arriver à Montréal à midi.

En prenant le train de 7 heures du matin à Montréal les passagers arriveront à Acton pour prendre les chars qui partent de cette station pour Sorel à 11 heures A. M.

Passage de Sorel à Montréal aller et retour \$4.50

De Sorel à Montréal seulement ou de Montréal à Sorel \$2.50

Le fret est reçu aux différentes stations de 6 heures a. m. à 6 heures p. m.

HON. A. B. FOSTER, Manager. Sorel, 12 mars 1877.

LIBRAIRIE!!!

No. 24, Rue Augusta. Tapisserie, livres de prière, livres de classes a pèterie etc. etc.

A des prix extrêmement réduits! MME CONLIN, Sorel, 12 mars 1877.

Agents pour MM. J. B. Rolland & Fils Sorel, 20 Septembre 1876.

La Cie d'Assurance CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE 'STADACONA.' RÉSULTATS FINANCIERS DES 14 MOIS D'AFFAIRES FINISSANT LE 31 DECEMBRE 1875:

Table showing financial results of the insurance company, including Capital autorisé, Dépôt au Gouvernement, Revenu total, and Actif total.

Cette Compagnie est maintenant établie et a 11 succursales et 207 agences dans la Puisseance.

CRAWFORD LINDSAY, Secrétaire. GEO. J. PYKE, Gérant-Gen. Agents pour la Cité:—MM. McGIE & SON.

JAMES MORGAN, Agt. A SOREL, 2, RUE AUGUSTA. Sorel, le 3 juillet 1876.—1an.

LOTERIE

Pour aider à compléter le paiement des frais de construction des Couvent et Hôpital de St. François du Lac.

Avec la haute approbation et sous le Patronage du Très-Hévérend M. C. O. CARON, Administrateur du Diocèse des Trois-Rivières.

COMITÉ DE DIRECTION: PRÉSIDENT, C. F. Bernier, Ecr. VICE-PRÉSIDENT, C. A. L. Toupin, Ecr., M. D. TROISIÈME, Révd. M. Lassisey, Ptre. Curé V. Gladu, Ecr., Maire. Mr. Phidime Richard. L. M. Blondin, Ecr. Secrétaire.

OBJETS DE LA LOTERIE: 1 Prix en or de \$300.00 \$300.00 1 " en or de 100.00 100.00 1 " en or de 50.00 50.00 2 " en or de 25.00 50.00 2 " en or de 10.00 20.00 4 " en or de 5.00 20.00 10 " en or de 2.00 20.00 40 " en or de 1.00 40.00 125 articles estimés de \$1.00 à \$0.50 400.00

66 Prix. Valeur totale \$1,000.00

BÉNÉFICES SPIRITUELS: Une messe sera dite chaque année dans la Chapelle du Couvent, pendant 50 ans, en faveur des bienfaiteurs de l'œuvre.

PRIX DE CHAQUE BILLET 25 centims ONZE BILLETS POUR \$2.50.

Le Tirage au Sort aura lieu publiquement, à St. François du Lac, le plus tôt possible. Avis en sera donné dans les journaux. Il se fera suivant le mode adopté par le Comité de Direction, qui a pris toutes les mesures nécessaires pour le rendre équitable.

On peut se procurer des billets en s'adressant au Secrétaire. Les agents devront retourner le produit de la vente des billets par lettres enregistrées, à l'adresse du Trésorier, Révd. M. Lassisey, Ptre. Curé, St. François du Lac, District de Richelieu, P. Q.

L. M. BLONDIN, Secrétaire. St. François du Lac, 10 Octobre 1876.

A Sorel on pourra se procurer des billets au Bureau de la Gazette de M. J. A. Chénévert

LES HEVORRHOÏDES sont guéries d'une manière définitive par l'Onguent de Mathieu; sinon, l'argent est remboursé. P. X: \$1 par pot, ou 4 pots pour \$5. A vendre en gros et en détail par la Compagnie Chimique de Wingate, à Montréal, et en détail par tous les Droguistes. Il sera expédié à n'importe quelle adresse sur réception du prix par le Dr. E. Mathieu, 198, rue Notre-Dame, Montréal.

Sorel, 11 février 1875.—1an.

GUERLAIN, PAPEFUMEUR, 15 rue de la Paix, Paris.—Fabrication spéciale, pour chaque climat. Mars 1876.—un.

POUR LA TOUX, LE BRÛSSEMENT, OU TOUTE AFFECTION DE LA GORGE OU DES POUMONS. ESSAYEZ DU "Syrup de Gray."

La Gomme tirée de l'Épinette rouge est depuis longtemps connue pour une médecine précieuse dans toutes les maladies de la gorge et des poumons, et le Syrop de Gomme d'ÉPINETTE ROUGE DE GRAY, où une grande quantité de gomme pure est complètement dissoute, combine toutes les propriétés toniques, expectorantes et balsamiques. Il est agréable et guérit sûrement la toux, le frisson, etc., et renforce les poumons faibles.

GEO. MENARD, ORLOGER ET BIJOUTIER, No. 55, Rue Augusta. VOISIN DE LA LIBRAIRIE DE M. ELZ. BOUTHILLER, SOREL.

Se charge de toutes espèces d'ouvrages d'orfèvrerie et Bijouterie à des prix réduits. Sorel, 9 Fvr. 1877.—sm.

Ed. D. DEGRANDPRE, Résidence en face du Bureau de J. G. Crébassu, Ecr., N. P., chez M. Prudhomme, Sorel, 22 Fvr. 1877.—3m.

PAS MOYEN DE BATTRE CELA! POUR \$50,000

DE Marchandises sèches seront vendues à des sacrifices énormes!

Le soussigné informe ses amis et le public en général qu'il vendra, à Sorel, le Stock de Marchandises provenant de la faillite de

FOCHENAS & Co, d'Ottawa, consistant en marchandises sèches de toutes sortes, mais principalement en soie et Tweeds de toutes espèces.

LA VENTE SE FAIT DANS LE MAGASIN DE M. DUCKETT en face de chez M. Cyr-Labelle, à Sorel.

H. LEVI, Sorel, 2 Mars, 1877.—3m.

MARCHE DE TROIS-RIVIÈRES.

Table of market prices for various goods in Trois-Rivières, including items like Pois, Avoine, Sarazin, and various oils and flours.

Certifié par AUGUSTIN CLOTTIER, Clerc du Marché. Trois-Rivières, 17 Mars 1877.

Prix du Marché de Détail à Montréal.

Table of market prices for various goods in Montreal, including items like Farine, GRAINS, and LÉGUMES.

Beurre frais à la livre \$0.22 à 0.28 Beurre salé do 0.18 à 0.22 Fromage à la livre 0.15 à 0.20

VOLAILLES Dindes (vioux) au couple \$1.50 à 2.00 Dindes (jeunes) do 1.00 à 1.50 Oies au couple 0.40 à 0.50 Canards au couple 0.25 à 0.50 Poulets au couple 0.40 à 0.60

GIBIERS Canards (sauvages) par couple \$0.40 à 0.50 do noirs par couple 0.50 à 0.60 Pigeons domestiques au couple 0.20 à 0.25 Perdrix au couple 0.50 à 0.60 Tourtes à la douzaine 1.00 à 1.20

VIANDES Bout à la livre \$0.05 à 0.10 Lard do 0.10 à 0.15 Mouton au quartier 0.50 à 0.90 Agneau do 0.50 à 0.75 Lard frais par 100 livres 8.50 à 11.00 Bouff par 100 livres 7.00 à 8.00 Lièvres 0.00 à 0.00

DIVERS Sucre d'érable à la livre \$0.07 à 0.08 Sirop d'érable au gallon 0.90 à 1.00 Miel à la livre 0.10 à 0.13 Œufs à la douzaine 0.18 à 0.25 Haddock à la livre 0.07 à 0.08 Saindoux par livre 0.14 à 0.15 P'eau à la livre 0.55 à 0.60

Grande Vente D'emplacements

Le soussigné offre en vente des emplacements à prendre sur sa terre à qui l'ont pas du dépôt du chemin de fer, un des plus beaux sites de Sorel, en face du fleuve St. Laurent.

—Aussi— 16 lots situés au coin des rues Victoria et Rumsay, de 55 pieds de profondeur sur 33 de largeur.

S'adresser à ce Bureau, Ou au Soussigné, En. C. ALLEN, Sorel, 6 Mars 1877.

Four informations et plans, S'adresser à ce Bureau, Ou au Soussigné, En. C. ALLEN, Sorel, 6 Mars 1877.

Four informations et plans, S'adresser à ce Bureau, Ou au Soussigné, En. C. ALLEN, Sorel, 6 Mars 1877.

MEILLEUR & Cie.

ONT TRANSPORTE LEUR MAGASIN AU No. 652, RUE CRAIG, (Pres de la Rue Bleury) LES AURONT UN ASSORTIMENT CONSIDERABLE D'Objets de Toilette, Fournaises, Couchettes de Fer, etc.

Robert Mitchell & Co.

DE MONTRÉAL. Fondateurs et Moteurs en cuivre. Fournisseurs pour plombiers et ingénieurs. Tubes et accessoires pour Gaz.

A. BARON LAFRENIERE

HUISSIER COUR SUPERIEURE. ST. DAVID. 9 Mai 1876.—ua

CHAUSSURES !!!

DE TOUTES SORTES A très-bon marché. Plusieurs Chausures ayant été achetées argent comptant, peuvent être vendues à des prix qui démontrent toute compétition.

CHAUSSURES d'Automne et d'Hiver

consistant en : Chaussures communes et Chaussures de goût, pour Hommes, Femmes et Enfants

FELIX PLOUF.

No. 18, Rue Augusta, EN FACE DU MARCHÉ, SOREL. Sorel, 20 octobre 1875. 1er Mai 1875.—ua

VINEGAR BITTERS

Advertisement for Dr. Walker's California Vinegar Bitters, featuring a bottle illustration and text describing its medicinal properties for various ailments.

ADRESSES D'AFFAIRES.

L. P. P. CARDIN, Notaire, No. 74, RUE AUGUSTA. Sorel, 16 avril 1873.—juo.

JACQUES CHAMPAGNE, HUISSIER ET AGENT COLLECTEUR, St. GABRIEL DE BRANDON. Sorel, 18 nov. 1875.—ua.

C. HARPIN, AVOCAT, RUE AUGUSTA. Voisin du Bureau de Poste, SOREL, P. Q.

M. Harpin se chargera des collections de comptes, billets, etc., qu'on voudra bien lui confier, une remise sur ces montants collectés sera faite aussitôt.

J. A. E. GENEREUX, HUISSIER ET AGENT COLLECTEUR, Bureau à Berthier (Ville). 22 février 1868.—lan.

BRIQUES A VENDRE. 500,000 DE LA MEILLEURE QUALITE. Livrables à demande à la Briqueterie de Sorel. JAMES SHEPPARD, Sorel, le 22 mai 1876.—juo.

Maisons à vendre.

Plusieurs bonnes maisons en bois, sur le terrain de MM. Labelle & Barthe, près du Richelieu. Ces maisons seraient faciles à transporter et feraient bien l'affaire de ceux qui ont des lots vacants en arrière de la ville.

DU FER DANS LE SANG

Advertisement for Peruvian Iron Syrup, featuring a bottle illustration and text describing its benefits for blood and health.

Mode de printemps

POUR 1877. Place DU MARCHÉ SOREL. Le soussigné fournira aux personnes qui le désireront, tous les draps, etc., à meilleur marché que dans tout autre magasin.

A. BOUCHER, MARCHAND-TAILLEUR, Sorel, 26 octobre 1872.—lan.

ENSEIGNE DU Cadenas d'Or. Ferromerie, Coutellerie, Articles Et. cro-plaques, etc.

L. J. A. SURVEYER, 534, RUE CRAIG. Montréal, 26 juillet 1872.—lan.

FORGE.

AUGUSTIN PORTELANCE, Rue Charlotte—SOREL. Le où l'on se procure le meilleur ouvrage à Sorel à des prix modérés et à des conditions libérales, ainsi que du charbon de forge de première qualité, du fer de toutes espèces et de l'acier.

Augustin Portelance.

ELZEAR DROLET, CARROSSIER. Sorel, 15 Octobre 1862.—lan.

VOITURES D'HIVER ET D'ETE. faites avec toute l'élégance voulue et d'après les modèles les plus recherchés.

anciennes pratiques de M. Hubert Drolet lui continueront leur patronage. Sorel 10 juillet 1872.—ua

MAGASIN de PEINTURE. HUILES, Etc, Etc. Le soussigné, tout en remerciant ses amis et le public en général de l'encouragement qu'il en a reçu depuis qu'il a ouvert son établissement de Peintures, Huiles, Vernis, Verres à Vitres, Glaces de Miroirs, Teintures, Coal Tar, Ciment, Plâtre pour la terre, Lampes, Cheminées de Lampes

250, RUE ST. PAUL. A l'Enseigne de la Lampe, du Baril de Peinture et du Pinceau, etc. Sorel, 28 Juillet 1871.—ua.

Le Dossier Mécanique Permanent de Cohn,

Pour enlever et relier toute sorte de documents, a été en usage pendant 20 ans dans ce pays et pour son utilité, sa durabilité, et sa commodité s'est trouvé sans égal. Nous avons la permission de référer à MM. Robertson, Linton & Co., J. L. Cassidy, & Co., etc., dans cette ville et à beaucoup d'autres maisons patout dans la Puissance qui sont unanimes dans leur admiration, et le trouvent indispensable pour enlever et préserver des lettres, des factures, des comptes, des reçus et d'autres documents.

ENVOYEZ POUR DES CIRCULAIRES. Dossier, grandeur de papier à lettre, auparavant \$5.00, maintenant \$2.50. Dossier, grandeur de papier foolscap, auparavant \$7.50, maintenant \$3.50.

CHS. MARTIN, MONTREAL. Seul Agent. 15 Aout, 1876.—ua.

DIDACE GUEVREMONT.

HUISSIER De la Cour Supérieure pour le District de Richelieu. Bureau à Sorel, au Bureau du Sheriff. Sorel, 16 Dec. 1876.—ua.



HOLLOWAY.

LES PILULES purifient le sang, corrigent tous les désordres du foie, de l'estomac, des reins et des intestins et sont inestimables dans toutes les maladies naturelles aux femmes.

Il y a aussi un Joseph Haydock, de New York, qui fait passer une contrefaçon de sa propre préparation sous le nom de Holloway & Co., ayant pour marque de commerce un croissant et un serpent; McKessen et Robbins, de New-York, sont agents pour la même contrefaçon.

Il y a aussi un Joseph Haydock, de New York, qui fait passer une contrefaçon de sa propre préparation sous le nom de Holloway & Co., ayant pour marque de commerce un croissant et un serpent; McKessen et Robbins, de New-York, sont agents pour la même contrefaçon.

Les acheteurs devraient toujours voir au libelle sur les Pots ou Boîtes, si l'adresse n'est pas 533, rue Oxford, Londres, il y a contrefaçon. J'en appelle sérieusement et respectueusement au clergé, aux mères de familles et aux autres dames, et au public en général de l'Amérique Britannique du Nord, et les prie de vouloir bien dénoncer cette fraude.

A. E. BRASSARD, Syndic Officiel

POUR LE District de Richelieu. AU BUREAU L. BARTHE & BRASSARD, Avocats. No. 8, RUE GEORGE.—SOREL. Sorel, 18 sept. 1875

Cie. de Chemin de Fer LA Montreal & Boston Air Line, South Eastern & Passumpsic.

Cette compagnie est sans contredit celle qui parcourt la plus belle route. Ses chars sont splendides et, sur toute la ligne, il y a des employés qui parlent français et anglais, ce qui est un grand avantage pour les Canadiens qui vont et viennent des Etats-Unis.

- List of stations: Boston, Baltimore, Biddeford, Brattleboro, Concord, Central Village, Chicopee, Danversville, Fitchburg, Fall-River, Great Falls, Grovesendale, Greenfield, Hooksett, Haverhill, Holyoke, Hartford, Jewett City, Keene, Lowell, Lawrence, Manchester, Marlboro, Nashua, New port, New-Bedford, Norwich, New-London, Northampton, North-Haven, New-York, Palmer, Pawtucket, Providence, Putnam, Saconk, Salem, Springfield, Southbridge, Taunton, Webster, Worcester, Woonsocket, Williamette, Wyanegon, Walpole, Winchendon.

En partant de Montréal à trois heures l'après-midi, les passagers sont rendus le lendemain matin à toutes les places ci-dessus sans qu'ils aient à changer de char durant la nuit.

Les passagers qui s'en vont aux Etats peuvent maintenant s'embarquer dans les chars partant de Sorel, Yamaska, St. David, St. Guillaume, St. Germain, Drummondville et Wickham, tous les jours, et les passagers sont chargés à ces stations et remis en bon ordre à n'importe quelle station des Etats-Unis ci-dessus mentionnées, sans charge extra.

Abonnement: Edition SEMI-QUOTIDIENNE. Pour six mois \$3.00. Edition HEBDOMADAIRE [le Samedi]. Pour six mois \$1.50.

Gustave Leve, Agent général des Passagers, Frank Alexe, Agent Voyageur, H. E. Folsom, Surintendant. 30 Janvier 1877.—ua.

CERCUEILS.

Le soussigné a l'honneur d'informer le public de Sorel et des paroisses environnantes qu'il a fait fabriquer des Cercueils de toutes dimensions faits d'avance et de plus, qu'il entreprendra tous ouvrages de pompes funèbres, tels que distribution de lettres funéraires, et tous autres ordres concernant les funérailles, à des prix extrêmement réduits.

ENCAN ENCAN.

tous les Samedis au nouveau Magasin DE J. H. WRIGHT

Grand assortiment de VAISSELLE ET VERRERIE MOULINS A COUDRE!

Tous les moulins à coudre vendus autrefois à \$40 seront vendus aujourd'hui pour \$25 cash et seront garantis pour un an. Sorel, 8 Avril 1876.

Avis de Déménagement.

MM. GAUCHER & TELMOSSE, IMPORTATEURS, MONTREAL. ont transportés leurs Magasins, dans les nouveaux bâtiments, Nos. 242 ET 244, RUE ST. PAUL, En face de la rue St. Vincent, ET Nos. 197 197 1/2 et 199 rue des Commissaires

Ont continué le commerce d'Épicerie, Vins, Spiritueux, Provisions, Farine, Lard, Saïndoux. Messieurs les Marchands, Hôteliers et Bourgeois de la ville et de la campagne, sont spécialement invités à venir visiter leur assortiment, qui sera des plus considérables et à des prix très-bas.

La Gazette de Sorel

JOURNAL SEMI-QUOTIDIEN. Publié les MARDI, JEUDI et SAMEDI de chaque semaine, en la Ville de Sorel, No. 8, Rue Georges, dans le District de Richelieu, par G. I. BARTHE, Ecn., Propriétaire, et JOS. A. CHENEVERT, Imprimeur Domiciliés No. 36 et 75, Rue King (Du Rc)

Abonnement: Edition SEMI-QUOTIDIENNE. Pour six mois \$3.00. Edition HEBDOMADAIRE [le Samedi]. Pour six mois \$1.50.

TARIF DES ANNONCES. Les annonces sont taxées sur type Brevier. La ligne insertion par ligne \$0.10. Les insertions subséquentes par ligne 0.07.

Une annonce d'une colonne avec colonne pour l'année \$60.00. Une annonce d'un carré sur deux colonnes, pour un an avec condition \$30.00.

La circulation de La Gazette est aujourd'hui de près de 1,900 et le public trouvera son avantage en annonçant aux conditions ci-dessus. Aucune annonce ne sera insérée à d'autres conditions. Toute annonce sans condition sera insérée jusqu'à contre-ordre, à 8 cts. et 2 cts. la ligne. Et tout ordre pour discontinuer une annonce doit être fait par écrit.